



Le 16 Septembre 2019, le Directoire du Crédit Agricole du Maroc, réuni sous la présidence de Monsieur Tariq SIJILMASSI a examiné l'évolution de l'activité de la Banque et a arrêté les comptes au 30 Juin 2019. Cet arrêté a été examiné par le Comité d'Audit lors de sa réunion du 25 Septembre 2019.

À fin Juin 2019, les réalisations du Groupe Crédit Agricole du Maroc sont en ligne avec les objectifs de son Plan Stratégique, consolidant ainsi ses acquis dans l'accompagnement du monde rural et notamment l'agriculture et l'agro-industrie, tout en se hissant au rang des principales banques universelles de la place.

Crédits distribués

(En Milliards MAD)

+ 2,4%

Jun 2019	83,7
Décembre 2018	81,8

BANQUE UNIVERSELLE A VOCATION CITOYENNE

Grâce à un panel élargi de produits répondant à l'ensemble des besoins de sa clientèle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc renouvelle son engagement en faveur du développement économique du monde rural et plus particulièrement les agriculteurs et les agro-industriels.

A fin Juin 2019, le Groupe a porté l'encours des crédits accordés à la clientèle à 83,7 Milliards de Dirhams, marquant ainsi une progression de 2,4% par rapport à fin Décembre 2018. Cette évolution est essentiellement liée à celle des avances FDA et à celle des crédits à l'habitat aux particuliers.

Epargne collectée

(En Milliards MAD)

+ 2,3%

Jun 2019	84
Décembre 2018	82

DIVERSIFICATION DE L'EPARGNE MOBILISEE

S'appuyant sur une stratégie commerciale orientée vers la diversification de la collecte des ressources clientèle, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a fait progresser l'encours de l'épargne mobilisée de 2,3%, atteignant ainsi 84 Milliards de Dirhams au terme du premier semestre 2019 contre 82 Milliards de Dirhams à fin Décembre 2018.

LE PRODUIT NET BANCAIRE TIRE PROFIT DE LA PROGRESSION DE L'ACTIVITÉ

Au terme du premier semestre 2019, le Produit Net Bancaire du Groupe Crédit Agricole du Maroc ressort à 1,9 Milliards de Dirhams en progression de 5% comparativement à fin Juin 2018. L'augmentation du niveau du PNB du Groupe est principalement due à celle de la marge d'intermédiation et de l'activité de marché.

En progression de 2%, la Marge sur commissions est, quant à elle, portée par les performances réalisées en matière de recrutement de la clientèle.

Produit Net Bancaire

(En Milliards MAD)

+ 5%

Jun 2019	1,9
Jun 2018	1,8

AMELIORATION DE LA CAPACITE BENEFICIAIRE

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc clôture le premier semestre 2019 avec un Résultat Net Consolidé de 405 Millions de Dirhams et un Résultat Net Part du Groupe de 409 millions de dirhams, marquant des évolutions respectives de +3% et +5% comparativement au premier semestre 2018.

RENFORCEMENT DE L'ASSISE FINANCIERE

Porté par les ambitions de sa mission de service public et dans un souci permanent de respect des exigences réglementaires, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a augmenté ses fonds propres réglementaires de 7% au terme du premier semestre 2019, atteignant ainsi 11 Milliards de Dirhams contre 10,3 Milliards de Dirhams à fin Juin 2018.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance du 18 Juillet 2019 a entériné le Plan d'Action spécifique pour le renforcement de son Tier One.

Résultat Net Consolidé

(En Millions MAD)

+ 3%

Jun 2019	405
Jun 2018	394

UNE MEILLEURE COUVERTURE DU RISQUE

Durant le premier semestre 2019, le Groupe CAM a renforcé la couverture des créances en souffrance par des provisions, portant ainsi le taux de couverture à plus de 70% et confirmant la politique prudente du Groupe en termes d'anticipation des risques.

Par ailleurs, à fin Juin 2019, les provisions pour risques généraux s'affichent à 1 Milliard de Dirhams au niveau des comptes sociaux, soit 1,4% de l'encours sain des crédits à la clientèle.

Résultat Net Part du Groupe

(En Millions MAD)

+ 5%

Jun 2019	409
Jun 2018	390

PERSPECTIVES DU GROUPE

A mi-parcours de son Plan Stratégique, le Groupe Crédit Agricole du Maroc continue de mobiliser l'ensemble de ses moyens humains et techniques afin d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixé en termes de diversification de ses sources de PNB en mettant l'accent sur de nouveaux relais de croissances.



MISSION DE SERVICE PUBLIC

ACCOMPAGNEMENT DU PLAN MAROC VERT

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc accompagne le Plan Maroc Vert depuis son lancement et a débloqué pour cela 58 Milliards de Dirhams sur les dix dernières années.

En effet, le Groupe a financé les projets initiés dans le cadre du Plan Maroc Vert en mobilisant une enveloppe de 25 Milliards de dirhams pour la période 2009-2013 à travers ses 3 canaux de financement (Crédit Agricole du Maroc, TAMWIL EL FELLAH et la Fondation ARDI pour le microcrédit) lesquels ont proposé des solutions complètes tenant compte des objectifs que s'est assigné le Plan Maroc Vert tant au niveau du pilier I (projets d'agrégation) que du pilier II (amélioration des revenus des agriculteurs les plus fragilisés). Une nouvelle enveloppe de 33 Milliards de dirhams a été allouée à la période 2014-2018 afin d'accompagner la deuxième phase du Plan Maroc Vert.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc s'est également mobilisé pour accompagner la campagne céréalière dans les meilleures conditions et assurer sa réussite à travers le financement et le conseil des agriculteurs dans le cadre de l'opération BODOUR.

COOPERATION SUD/SUD

Dans le cadre de la dynamique insufflée par Sa Majesté le Roi à la coopération africaine, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a signé 11 conventions d'entente avec 9 pays africains, à savoir : Tanzanie, Sénégal, Madagascar, Nigéria, Zambie, Ghana, Ethiopie, Niger et Rwanda. Le GCAM met ainsi à la disposition des banques africaines partenaires son savoir-faire en matière d'inclusion financière des petits producteurs ainsi que sur des thématiques diverses telles que le processus d'octroi de crédit au CAM, à Tamwil El Fellah et à Ardi ou le système de scoring agricole.

Aussi, et dans le cadre de son protocole d'accord avec Mirova, banque gestionnaire du Fond LDN (Land Degradation Neutrality) ; le GCAM accompagne ces mêmes partenaires dans le montage de projets agricoles rentables pouvant bénéficier de ce Fond.

PROMOTION DE L'ENTREPRENARIAT DES JEUNES EN MILIEU RURAL

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a poursuivi ses efforts pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs en milieu rural en soutenant et en finançant des projets impactants pour l'écosystème agricole et rural en général. A titre d'exemple, la Banque a financé des Projets de jeunes Entrepreneurs Agricoles à Dakhla (PJEA) ; projets qui sont aujourd'hui une expérience pilote de financement de l'investissement agricole au profit de jeunes bénéficiaires couplés à d'importants crédits de campagne. La Banque a également accompagné la création, par des jeunes ruraux, d'entreprises de prestation de services agricoles (mécanisation, récolte, taille...).

PROGRAMME D'EDUCATION FINANCIERE

Banque citoyenne et socialement responsable, le Groupe Crédit Agricole du Maroc a réalisé sept grandes opérations de formation de proximité portant sur l'éducation financière de base de la population rurale.

Ce programme mené par le Centre d'Etudes et de Recherches du Crédit Agricole du Maroc (CERCAM) a bénéficié à près de 11000 petits producteurs agricoles et ménages ruraux dont en particulier des femmes et des jeunes et a ciblé les territoires les plus éloignés du réseau bancaire, notamment les zones du Gharb, Rif, Moyen Atlas, Haut-Atlas, Draa-Tafilalet et Sous-Massa.

Le programme global vise à sensibiliser les bénéficiaires à l'importance des chiffres dans une exploitation agricole et/ou un ménage rural, et leur démontrer les possibilités d'amélioration de leurs revenus et conditions de vie.

FONDATION CAM POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Convaincue de la valeur ajoutée que les pratiques agro-écologiques peuvent apporter notamment aux petits agriculteurs, la Fondation CAM pour le développement durable a soutenu leur diffusion en facilitant d'une part un échange de savoir-faire et une capitalisation des expériences entre animateurs marocains et ouest-africains qui restitueront leurs acquis en cascade dans leurs pays respectifs et en valorisant et en organisant d'autre part les marchés paysans qui ont récemment vu le jour au Maroc pour commercialiser équitablement les produits issus de l'agro-écologie. La Fondation a par ailleurs poursuivi son action pour une agriculture propre en contribuant à la structuration de la filière du recyclage du plastique agricole usagé et à la formation des petits installateurs de pompes recourant au solaire, énergie propre et renouvelable.

L'APPUI FINANCIER DE TAMWIL EL FELLAH POUR LES AGRICULTEURS NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT BANCAIRE TRADITIONNEL

En dépassant les 87.000 clients pour un encours global de 833 Millions de Dirhams au terme du 1^{er} semestre 2019, Tamwil El Fellah réitère son engagement indéfectible envers les petits agriculteurs.

LA MICROFINANCE PAR LA FONDATION ARDI

Levier du développement socio-économique de la population rurale relevant du financement solidaire, la Fondation ARDI pour le micro crédit a clôturé le premier semestre 2019 avec un encours de financements accordés de 293 Millions de Dirhams ventilé autour de quatre secteurs d'activité : l'agriculture et l'élevage (22%), le commerce (34%), l'artisanat (15%) et les services (29%).



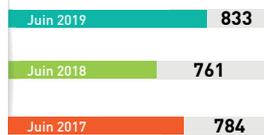
RÉPARTITION PAR FILIÈRE

Nombre de clients + 14 712 clients

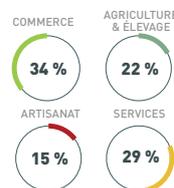


*Dont 23 000 adhérents à des coopératives agricoles inscrites dans les livres du CAM pour le compte de TEF

Encours de financement (En Millions MAD)



Ventilation de l'encours des crédits distribués par secteur d'activité



Encours des crédits accordés (En Millions MAD)



FAITS MARQUANTS



1. CONTEXTE

En application de la circulaire 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 Octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les comptes annuels du Groupe Crédit Agricole du Maroc ont été établis conformément aux normes comptables internationales IAS/IFRS et aux interprétations IFRIC. Dans les comptes consolidés présentés au 30 Juin 2019, le Groupe Crédit Agricole du Maroc applique les normes et les interprétations IFRS telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standard Board (IASB). Le Groupe Crédit Agricole du Maroc adopte les normes internationales IAS/IFRS d'information financière IFRS depuis l'exercice 2009. Les comptes consolidés sont présentés en Dirhams.

1.1. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le Groupe Crédit Agricole du Maroc utilise les formats des documents de synthèse (état de la situation financière, compte de résultat, état du résultat global, tableau de variation des capitaux propres, tableau des flux de trésorerie) préconisés par la recommandation BAM figurant sur chapitre 4 du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

1.2. RECOURS À L'ESTIMATION

Pour la préparation des comptes consolidés du Groupe, l'application des principes et méthodes comptables décrits ci-dessous conduit le management à formuler des hypothèses et à réaliser des estimations qui peuvent avoir une incidence sur les montants comptabilisés au niveau des états financiers et notamment sur le compte de résultat, des actifs et passifs inscrits au bilan et sur les informations présentées dans les notes annexes qui leurs sont liées. Le management du Groupe fonde ses estimations et jugements sur son expérience passée ainsi que sur diverses autres hypothèses, qu'il juge raisonnable de retenir selon les circonstances. Ces estimations et jugements permettent d'apprécier le caractère approprié de la valeur comptable. Les résultats tirés de ces estimations, jugements et hypothèses pourraient aboutir à des montants différents si d'autres estimations, jugements ou hypothèses avaient été utilisés.

Les principaux éléments qui font l'objet d'estimations et jugements sont :

- La juste valeur des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Le montant des dépréciations des actifs financiers et des écarts d'acquisition ;
- Les provisions enregistrées au passif (notamment les provisions pour avantages au personnel et les provisions pour risques et charges).

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1. CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Crédit Agricole du Maroc et ceux de toutes les entités sur lesquelles il dispose d'un pouvoir de contrôle. De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entité ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitaliste entre eux.

Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10, 11 et IAS 28 révisée.

Conformément à l'IFRS 10, la définition de contrôle comporte les trois éléments suivants :

- Le pouvoir : les droits effectifs qui confèrent la capacité actuelle de diriger les activités pertinentes de l'entité émettrice ;
- Exposition ou droits à des rendements variables : les rendements qui ne sont pas fixes et qui sont susceptibles de varier en raison de la performance de l'entité émettrice ;
- Capacité d'exercer le pouvoir pour influencer les rendements : il s'agit du lien entre le pouvoir et les rendements.

L'IFRS 11 introduit une seule méthode de comptabilisation pour les participations dans les entités sous contrôle commun ; en conséquence, la méthode de l'intégration proportionnelle est supprimée. Selon cette norme, il existe deux types de partenariat : les entreprises communes et les coentreprises :

- Une activité commune est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs, et des obligations au titre des passifs. Chaque partenaire doit comptabiliser ses actifs, ses passifs, ses produits et ses charges y compris sa quote-part de ces actifs, passifs, produits et charges, relatifs à ses intérêts dans l'entreprise commune.
- Une coentreprise est un accord conjoint par lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint ont des droits sur les actifs nets de l'accord. Un Co-entrepreneur doit enregistrer un placement pour sa participation dans une coentreprise et le comptabiliser en appliquant la méthode de la mise en équivalence telle que définie par l'IAS 28R.

En application de ces normes, les méthodes de consolidation retenues par le Groupe résultent de la nature du contrôle exercé sur les entités consolidables :

- Les entités sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée, si le groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

Le périmètre retenu pour le Crédit Agricole du Maroc :

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	-	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	-	IG

La fondation Ardi et l'association Ismailia sont incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont des actifs corporels :

- Qui sont détenus par une entité soit pour être utilisés dans la production ou la fourniture de biens ou de services, soit pour être loués à des tiers, soit à des fins administratives ; et
- Dont on s'attend à ce qu'ils soient utilisés sur plus d'une période. Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, l'entreprise doit choisir entre la méthode du coût amorti ou la réévaluation à la juste valeur.

Les options retenues

- Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a retenu la méthode du coût amorti ;
- Le Groupe a décidé d'adopter l'approche par composant : Lorsqu'une immobilisation corporelle comprend des composants significatifs ayant des durées de vie différentes, ils sont comptabilisés et amortis de façon séparée.
- En application de la norme IFRS 1, le CAM a procédé à la réévaluation d'une partie de ses actifs, notamment pour la catégorie terrain et construction.

Matrice de décomposition retenue par le Crédit Agricole du Maroc :

Nature du composant	Durée d'amortissement (en années)	Poids du composant (en %)			
		Centres de vacances	Agences	Gros projets	Logements de fonction
Gros œuvre	60	40	10	30	45
Étanchéité	10	3	0	0	0
Agencement hors gros œuvre	10	20	45	30	35
Installations techniques	10	20	15	20	5
Menuiserie	15	17	30	20	15

2.3. IMMEUBLES DE PLACEMENT

Un immeuble de placement se définit comme étant un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers et/ou valoriser le capital.

La norme IAS 40 laisse le choix de l'évaluation des immeubles de placement :

- Soit à la juste valeur ;
- Soit au coût amorti.

Les options retenues

- En application de la norme IFRS 1, le groupe n'a pas procédé à la réévaluation d'un ou de plusieurs actifs à la date de transition ;
- L'évaluation des immeubles de placement se fait selon la méthode du coût amorti.
- Les taux d'amortissement retenus pour les immeubles de placement sont identiques à ceux utilisés pour les immobilisations corporelles de même nature.

2.4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable et sans substance physique.

La comptabilisation des immobilisations incorporelles n'est faite que s'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entreprise et que le coût soit évalué de façon fiable.

Les options retenues

- Les immobilisations incorporelles du Groupe comprennent essentiellement les logiciels et sont amortis, selon leur nature, sur leurs durées d'utilité ;
- Les droits au bail font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité ;
- Le groupe CAM a adopté la méthode du coût amorti.

2.5. INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 relative aux instruments financiers est applicable à partir du 1^{er} janvier 2018 en remplacement de la norme IAS 39 « instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

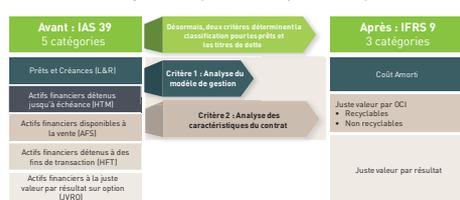
La norme IFRS 9 permet une première application de manière rétrospective, sans retraitement de la période comparative de l'exercice N-1. De ce fait, il n'est pas nécessaire de retraiter les comptes de l'exercice 2017. Le Crédit Agricole du Maroc a procédé à l'application de la norme IFRS 9 sans retraitements des informations à titre comparatif des périodes antérieures.

La norme IFRS 9 introduit des évolutions majeures dans les modalités de classification, d'évaluation et de dépréciation des instruments financiers. Elle intègre par ailleurs un nouveau concept de forward looking approach. Enfin, elle apporte des évolutions dans la comptabilité de couverture (renforcement de l'alignement avec les stratégies de gestion des risques et un assouplissement des conditions de mise en œuvre).

2.5.1. Catégories comptables sous IFRS 9

La norme IFRS 9 prévoit un classement des instruments financiers, dans différentes catégories comptables, en fonction du modèle de gestion appliqué à ces catégories sont les suivantes :

- Actifs ou passifs financiers évalués à la juste valeur par résultat ;
- Actifs ou passifs financiers évalués au coût amorti ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI recyclables ;
- Actifs financiers à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable.



2.5.2. Principes de classement des actifs financiers sous IFRS 9

2.5.2.1 Instruments de dette

La qualification initiale d'un instrument de dette dépend à la fois du modèle de gestion et des caractéristiques contractuelles.

Modèle de gestion

- La norme IFRS 9 distingue trois modèles de gestion :
 - La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
 - La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
 - Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».
- En l'absence de justification du portefeuille de gestion au 1^{er} janvier 2018, l'instrument financier devrait être classé, par défaut, dans un portefeuille dont

l'intention de gestion est « Autre / Vente ».

Caractéristiques contractuelles

Le second critère s'analyse au niveau du contrat. Il vise à analyser les flux contractuels afin de s'assurer que les flux de trésorerie du contrat correspondent uniquement à des remboursements du principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû (test du SPPI).

Pour les actifs présents à la date de première application de la norme IFRS 9, l'analyse des caractéristiques contractuelles est effectuée selon les faits et circonstances à la date de comptabilisation initiale de l'instrument financier.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de dette résultant de la qualification du modèle de gestion couplée au résultat du test des caractéristiques contractuelles peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre/vente
Test SPPI	Satisfaisant	Coût amorti	Juste Valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

2.5.2.2. Instruments de capitaux propres

Règles de classement et d'évaluation

Les instruments de capitaux propres sont comptabilisés :

- Soit à la juste valeur par résultat : Ce classement, par défaut, est obligatoire pour les instruments de capitaux propres détenus à des fins de transactions ;
- Soit à la juste valeur par OCI non recyclables sur option irrévocable. Cette option, retenue au niveau transactionnel (ligne à ligne), est interdite pour les titres de capitaux propres détenus à des fins de transaction.

Arbre de décision simplifié

Le mode de comptabilisation des instruments de capitaux propres peut être représenté sous la forme du diagramme ci-après :

		INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES	
		Trading	Hors-trading
Intention de gestion	Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat (par défaut)
	Non satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI non recyclables sur option

2.5.2.3. Dérivés (hors couverture)

Absence d'évolution par rapport à la norme IFRS 9.

2.5.3. Application de l'option juste valeur sous IFRS 9

Sous IFRS 9, les seuls actifs financiers pour lesquels l'option Juste Valeur peut être retenue, sont les actifs financiers dont la comptabilisation à la Juste Valeur par résultat permet de réduire ou d'éliminer une incohérence (également appelée non concordance comptable ou mismatch comptable) découlant de la différence entre des actifs et des passifs dans leur évaluation ou leur comptabilisation.

Les autres cas prévus par la norme IAS 39 (à savoir les instruments hybrides avec dérivés séparables ou dans le cas où un groupe d'actifs ou passifs sont gérés en Juste Valeur) ne sont pas repris par la norme IFRS 9.

Cette option n'est pas retenue par le groupe pour ces actifs financiers.

2.5.4. Principes de classement des passifs financiers sous IFRS 9

Sans changement par rapport à IAS 39, la norme IFRS 9 prévoit le classement des passifs financiers selon les catégories comptables suivantes :

Passif financier au coût amorti : Il s'agit du classement par défaut ;

Passif financier à la juste valeur par résultat par nature : Cette catégorie concerne les instruments émis principalement en vue d'être vendus / rachetés à court terme (intention de « trading ») ;

Passif financier à la juste valeur par résultat sur option irrévocable : À la date de comptabilisation, un passif financier peut, sur option irrévocable, être désigné à la juste valeur par résultat. Sans changement par rapport à IAS 39, l'accès à cette catégorie est restrictif et limité aux trois cas suivants :

- Instruments hybrides comprenant un ou plusieurs dérivés incorporés séparables ;
- Réduction ou élimination d'une distorsion comptable ;
- Groupe d'actifs et de passifs qui sont gérés et dont la performance est évaluée en juste valeur.

2.5.5. Dépréciation des actifs sous IFRS 9

La norme IFRS 9 introduit un nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers fondé sur les pertes attendues (« Expected Credit Losses » ou « ECL »).

Cette nouvelle norme vise à comptabiliser les pertes attendues dès l'autorisation des crédits et de suivre la dégradation du risque de crédit durant la vie du contrat. Or, sous IAS 39, la comptabilisation ne s'effectue qu'au moment de l'échéance lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du crédit.

Ce nouveau modèle s'applique sur un périmètre des actifs financiers plus élargi que celui de l'IAS 39. Ledit modèle concerne les actifs financiers au coût amorti, les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, les engagements de prêts et les contrats de garantie financière non comptabilisés à la valeur de marché, ainsi que les créances résultant des contrats de location.

La norme adopte une approche en 3 phases (« Buckets »), basée sur la notion de la dégradation significative de la qualité du crédit dès l'origine du crédit, et qui permet d'anticiper, de manière dynamique, les pertes d'un actif financier au cours du temps :

Bucket 1

- Actifs sains n'ayant pas eu de dégradation significative de la qualité de crédit depuis l'origine.
- ECL à 1 an.



Bucket 2

- Actifs sains dont la qualité de crédit s'est dégradée significativement ;
- ECL à maturité.

Bucket 3

- Actifs en défaut, provisionnés individuellement (IAS 39) ;
- ECL à maturité.

Le calcul des pertes attendues se base sur 3 paramètres principaux de risque :

- La probabilité de défaut à un an et à maturité (« PD ») : représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité). La PD utilisée pour l'estimation des pertes attendues en vertu des principes de la norme IFRS9, est calculée pour chaque classe homogène de risque.

- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. Une LGD forfaitaire de 45 % a été utilisée.
- Le montant de l'exposition en cas de défaut (EAD : Exposition au moment du défaut) : est l'exposition (Bilan et hors bilan) encourue par la banque en cas de défaut de son débiteur soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle. C'est donc le montant du prêteur exposé au risque de défaut de l'emprunteur qui représente le risque que le débiteur ne remplisse pas son obligation de rembourser le créancier.

Ces paramètres de risque sont déterminés par les risques en fonction des données statistiques basées sur l'historique des engagements. Le backtesting des modèles et paramètres utilisés est réalisé à minima à fréquence annuelle. L'évaluation des pertes attendues pour les titres s'effectue selon les principes suivants :

Lors de l'acquisition des titres

- ECL à 1 an pour les titres au profil de risque faible en fonction de la qualité de l'émetteur – Bucket 1.

Lors des évaluations ultérieures

- Sur la base d'un ECL à 1 an si le titre demeure de très bonne qualité – Bucket 1 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit, précédemment en «sain», devient «dégradé» – Bucket 2 ;
- Sur la base des ECL à maturité si le crédit est «dégradé» et qu'une dégradation significative du risque de crédit est constatée depuis l'origine – Bucket 2 ;
- Sur la base des pertes de crédit avérées à maturité si la contrepartie est évaluée en défaut – Bucket 3.

Pour les prêts et les créances, l'évaluation des pertes attendues est calculée à chaque date d'arrêté qui conduit à classer les opérations par classe de risque (buckets) selon les principes suivants :

- Les créances saines sans aucun impayé sont classées en Bucket 1 ;
- Les créances ayant au moins 1 impayé de moins de 90 jours sont classées en Bucket 2 ;
- Les créances avec un impayé non régularisé au bout de 90 jours sont classées en Bucket 3

2.5.6. Forward looking

Les estimations actuelles de perte attendues n'intègrent pas de paramètre forward looking. En effet, la méthodologie adoptée actuellement ne prévoit pas de corrélation entre les données macro-économiques et les indicateurs de coût du risque des actifs financiers de la banque. Toutefois, il est prévu d'adopter une approche basée sur des critères qualitatifs permettant d'anticiper une dégradation à venir de la sinistralité des crédits qui sera et qui sera examinée trimestriellement à l'occasion des Comités de Déclassement et Provisionnement.

2.6. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

La hiérarchie de juste valeur des actifs et passifs financiers est ventilée selon les critères généraux d'observabilité des données d'entrées utilisées dans l'évaluation, conformément aux principes définis par la norme IFRS 13.

Niveau 1 : Justes valeurs correspondant à des prix cotés sur un marché actif

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2 : Justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1

Ces données sont directement observables (à savoir des prix) ou indirectement observables (données dérivées de prix). Il s'agit de données qui ne sont pas propres à l'entité et qui sont disponibles et accessibles publiquement et fondées sur un consensus de marché.

Niveau 3 : Justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité

La détermination de la juste valeur de certains instruments complexes de marché, non traités sur un marché actif repose sur des techniques de valorisation utilisant des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données observables sur le marché pour le même instrument.

2.7. PROVISIONS, PASSIFS ÉVENTUELS ET ACTIFS ÉVENTUELS

Une provision doit être comptabilisée lorsque l'entreprise a des obligations (juridiques ou implicites), résultant d'un événement passé, dont il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour les régler, ou dont l'échéance ou le montant sont incertains mais son estimation peut être déterminée de manière fiable. Ces estimations sont actualisées dès lors que l'effet est significatif.

Les options retenues

- Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques et leur affectation aux natures de risques inhérents ;
- Décomptabilisation des provisions à titre forfaitaire et à caractère général ;
- Au 30 Juin 2019, aucun actif ou passif éventuel n'est identifié par le GCAM.

2.8. AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel, selon la norme IAS 19, se regroupent en quatre catégories :

- Les avantages à court terme désignent les avantages du personnel qui sont dus intégralement dans les douze mois suivant la fin de la période pendant laquelle les membres du personnel ont rendu les services correspondants.
 - Les avantages à long terme sont les avantages à verser aux salariés, autres que les avantages postérieurs à l'emploi, les indemnités de fin de contrats et avantages sur capitaux propres, mais non intégralement dus dans les douze mois suivant la fin de l'exercice pendant lesquels les services correspondants ont été rendus.
- Sont notamment concernés les bonus et autres rémunérations différés de plus de douze mois.
- Les indemnités de fin de contrat de travail sont des indemnités de rupture de contrat de travail versées en cas de licenciement ou de plan de départ volontaire.
 - Les avantages postérieurs à l'emploi, classés eux-mêmes en deux catégories : les régimes à prestations définies et les régimes à cotisations définies.

Les régimes à cotisations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi en vertu desquels une entité verse des cotisations définies à un organisme indépendant et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir tous les avantages correspondant aux services rendus par le personnel pendant la période en cours et les périodes antérieures.

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que les régimes à cotisations définies.

Parmi les avantages accordés au personnel du Groupe Crédit Agricole du Maroc, seule la prime de fin de carrière est traitée selon l'IAS 19.

L'évaluation des engagements à comptabiliser se fait selon les hypothèses suivantes :

Hypothèses Démographiques

- Mortalité ;
- Rotation du personnel (Turn Over).

Hypothèses Financières

- Taux d'augmentation des salaires : Le management du groupe CAM a retenu un taux d'augmentation des salaires de 3%.
- Taux d'actualisation : Le taux d'actualisation appliqué est celui relatif aux obligations de première catégorie issu de la courbe des taux des bons du trésor, à chaque arrêté comptable, et correspondant aux durées résiduelles jusqu'à la retraite du personnel du CAM.
- Taux de chargement social.

2.9. IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

Conformément à la norme IAS 12, l'impôt sur le bénéfice comprend tous les impôts assis sur le résultat, qu'ils soient exigibles ou différés.

Un passif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, sauf dans la mesure où le passif d'impôt différé est généré par :

- La comptabilisation initiale du goodwill ;
- La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (perte fiscale) à la date de la transaction.

Un actif d'impôt différé doit être comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles, entre la valeur comptable d'un actif ou d'un passif au bilan et sa base fiscale, dans la mesure où il est jugé probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Un actif d'impôt différé doit également être comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

L'impôt exigible et différé est comptabilisé dans le résultat net de l'exercice sauf dans la mesure où l'impôt est généré :

- soit par une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement en capitaux propres, dans le même exercice ou un exercice différent, auquel cas il est directement débité ou crédité dans les capitaux propres ;
- soit par un regroupement d'entreprises.

Les taux et règles applicables pour déterminer la charge d'impôt exigible sont ceux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe.

IFRIC 23 : INCERTITUDE RELATIVE AUX TRAITEMENTS FISCAUX

L'IFRIC 23, applicable à partir du 1^{er} Janvier 2019, clarifie l'application des dispositions d'IAS 12 « Impôts sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs d'impôts en situation d'incertitude dans les traitements fiscaux.

Lors de la première application, deux options de transition sont possibles :

- Totalement rétrospective : selon les dispositions de la norme IAS 8 ;
- Partiellement rétrospective avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture de l'exercice, sans retraitement de l'information comparative.

Le Groupe Crédit Agricole du Maroc a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'impact cumulé dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

2.10. ÉCARTS DE CONVERSION

En application de la norme IAS 21, une distinction est effectuée entre les éléments monétaires et non monétaires.

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe. Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat.

Les écarts de change sur éléments non monétaires sont comptabilisés :

- En résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat ;
- En capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

Les options retenues

- Comptabilisation des gains et pertes de change latents reconnus dans les comptes sociaux en résultat de la période dans les comptes consolidés IFRS conformément aux dispositions de la norme IAS 21 ;
- Reclassement de la part « Écart de conversion actif » non provisionnée en « Autres actifs » afin de respecter la substance économique du contrat.

2.11. CONTRATS DE LOCATION

Publiée en 2014, la norme IFRS 16 « locations » remplace l'IAS 17 « contrats de location » et toutes les interprétations afférentes à la comptabilisation de tels contrats. Applicable à compter du 1^{er} Janvier 2019, à la différence de l'IAS 17, l'IFRS 16 instaure un modèle visant à uniformiser le traitement comptable accordé aux contrats de location simple et de location financement. Ainsi, la comptabilisation d'un actif loué impliquera la constatation d'un « droit d'utilisation » à l'actif et d'une « dette locative » au passif. Dans le compte du résultat, le droit d'utilisation sera amorti linéairement sur la durée du contrat et la dette locative subira un amortissement dégressif. Du point de vue du bailleur, l'incidence de la nouvelle norme sur les comptes restera limitée, vu que l'essentiel des dispositions normatives est resté inchangé par rapport à l'IAS 17.

Les options retenues

• Modalités de transition

Pour la première application de la norme IFRS 16, le Groupe CAM a adopté l'approche rétrospective modifiée, qui consiste à valoriser le droit d'utilisation et la dette locative à la somme des loyers restant à verser, actualisée au taux marginal d'endettement.

La première application de la norme n'aura aucune incidence sur les capitaux propres du Groupe.

• Seuils d'exemption

Le Groupe CAM a retenu les mesures de simplification proposées par l'IASB, qui consiste à exempter du traitement de l'IFRS 16 les actifs loués dont :

- La durée du contrat est inférieure ou égale à 12 mois ;
- La valeur initiale de l'actif loué est inférieure ou égale à 5 000 USD.

• Durée

La durée retenue pour déterminer le droit d'utilisation et la dette locative correspond à la période pendant laquelle la location ne peut être annulée, augmentée des :

- Périodes optionnelles de renouvellement
- Périodes optionnelles postérieures à des dates de résiliation

La période exécutoire du contrat de location diffère en fonction de la nature de l'actif loué :

- Bail commercial : 9 ans
- Bail à usage d'habitation : 3 ans
- Occupation temporaire du domaine public : 20 ans
- Véhicules en LLD : durée du contrat de location

2.12. ACTIFS NON COURANTS DESTINÉS À LA VENTE

Un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est considéré comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue.

Pour que tel soit le cas, l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) doit être disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel et sa vente doit être hautement probable.

Les options retenues

- Aucun actif répondant à la définition d'actif non courant destinés à la vente n'a été identifié ;
- Les biens reçus en datation ont été exclus car il n'existe pas de plan de cession et ceux - ci sont détenus pour leur quasi - totalité depuis plus d'un an.

2.13. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES ET ÉVALUATIONS DES ÉCARTS D'ACQUISITION

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- La juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- Les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise ;
- Les autres coûts éventuellement attribuables au regroupement d'entreprises. L'écart d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'actif net ainsi réévalué est inscrit à l'actif du bilan de l'acquéreur lorsqu'il est positif et comptabilisé directement en résultat lorsqu'il est négatif.

Les écarts d'acquisition sont enregistrés dans la monnaie fonctionnelle de l'entreprise acquise et sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les options retenues

Le groupe CAM a décidé de ne pas retraiter les écarts d'acquisition reconnus antérieurement à la date de transition.

2.14. PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Applicable aux exercices démarrant à partir du 1^{er} Janvier 2018, la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » détermine les règles pour la reconnaissance du chiffre d'affaires. Elle se substitue aux deux normes précédentes sur le chiffre d'affaires :

- Norme IAS 18 : Produits des activités ordinaires ;
- Norme IAS 11 : Contrats de construction.

Elle porte sur tous les secteurs d'activité à l'exception de ceux pour lesquels une norme spécifique existe tels que les contrats de location, d'assurance ou des instruments financiers.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas d'impact sur le résultat et les capitaux propres du Groupe Crédit Agricole du Maroc.

AU 30 JUIN 2019



BILAN IFRS

		en milliers de dh	
ACTIF IFRS	Note	30/06/19	31/12/18
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP		2 977 417	4 099 975
Actifs financiers à la juste valeur par résultat		9 779 191	6 697 669
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	5.15	9 060 239	6 511 592
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.15	718 952	186 077
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la JV par capitaux propres		903 262	6 414 233
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	5.16	607 668	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	5.16	295 594	295 824
Titres au coût amorti	5.7	2 947 509	
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	5.4	2 422 416	792 893
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	5.5	79 562 068	77 506 164
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	5.8	54 423	80 255
Actifs d'impôt différé	5.8	162 953	205 989
Comptes de régularisation et actifs divers	5.9	2 492 354	2 800 238
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participation dans les entreprises mises en équivalence	5.10		
Immuebles de placement	5.11	1 556 891	1 542 510
Immobilisations corporelles	5.11	7 396 921	6 725 390
Immobilisations incorporelles	5.11	110 367	118 218
Ecart d'acquisition	5.12	306 908	306 908
TOTAL ACTIF		110 672 680	107 290 442

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS

		en milliers de dh	
COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉ	Note	30/06/2019	31/12/2018
Intérêts, rémunérations et produits assimilés		2 248 842	2 355 144
Intérêts, rémunérations et charges assimilés		-860 855	-713 481
MARGE D'INTERETS	2.1	1 387 987	1 641 663
Commissions [produits]		260 822	245 150
Commissions [charges]		-13 776	-3 387
MARGE SUR COMMISSIONS	2.2	247 046	241 763
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	2.3	307 688	-18 443
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		250 850	-19 965
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		56 838	1 522
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	2.3	35 574	-65 920
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		17 990	1 636
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables [dividendes]		17 584	-67 556
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponibles à la vente			
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits nets des activités d'assurance			
Produits des autres activités	2.5	9 282	80 517
Charges des autres activités	2.5	-99 838	-83 359
PRODUIT NET BANCAIRE		1 887 739	1 796 221
Charges générales d'exploitation	2.9	-872 540	-859 374
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	2.10	-190 508	-140 905
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		824 691	795 942
Coût du risque de crédit	2.6	-374 102	-173 773
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		450 589	622 169
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des co-entreprises mises en équivalence			
Gains ou pertes nets sur autres actifs	2.7	80 101	-100 725
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		530 690	521 444
Impôts sur les bénéfices		-125 767	-127 072
RÉSULTAT NET		404 923	394 372
Résultats minoritaires		-4 007	3 989
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE		408 930	390 383
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)		9,67	9,23
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)		9,67	9,23

ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

		en milliers de dh	
ÉTAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES		30/06/2019	31/12/2018
Résultat net		404 923	621 161
Éléments recyclables en résultat net:			
Écarts de conversion		10 990	-1 496
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		17 444	-2 044
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres recyclables			
Impôts liés		-6 454	548
Éléments non recyclables en résultat net:		355	6 767
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies		-38 637	-35 675
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		39 237	46 415
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables			
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables			
Impôts liés		-245	-3 974
Total gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		11 345	5 271
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		416 268	626 432
Part du groupe		420 275	631 375
Part des minoritaires		-4 007	-4 943

		en milliers de dh	
PASSIF IFRS	Note	30/06/19	31/12/18
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux			
Passifs financiers à la JV par résultat		7 429	21 206
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	5.17	7 429	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.4	11 786 401	12 358 708
Dettes envers la clientèle	5.5	75 804 797	75 048 898
Titres de créance émis	5.6	7 389 103	5 969 586
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	5.8	36 273	37 127
Passifs d'impôts différés	5.8	881 926	791 131
Compte de régularisation et autres passifs	5.9	3 170 424	1 982 998
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Provisions techniques des contrats d'assurance			
Provisions pour risques et charges	5.14	335 061	333 316
Subventions et Fonds assimilés		12 179	12 179
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	5.6	3 138 932	3 073 513
Capitaux propres		8 110 155	7 661 780
Primes liées au capital		1 425 365	1 425 365
Capital		4 227 677	4 227 677
Réserves consolidées		1 785 859	1 155 166
Gains ou pertes latents ou différés		11 345	5 271
Résultat net de l'exercice (+/-)		408 930	626 104
Report à nouveau			
Intérêts minoritaires - réserves		254 987	227 160
Intérêts minoritaires - résultat		-4 007	-4 943
TOTAL PASSIF		110 672 680	107 290 442

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

		en milliers de dh	
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE		30/06/2019	31/12/2018
Résultat avant impôt		530 689	838 380
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		210 717	289 486
+/- dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition			
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		-34 406	-107 274
+/- dotations nettes aux provisions		25 125	53 117
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence			
+/- perte nette/[gain net] des activités d'investissement		-174 916	-104 316
+/- perte nette/[gain net] des activités de financement			
+/- autres mouvements		-10 211	993
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements		16 309	132 006
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés		-2 008 363	4 369 432
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle		-1 242 720	-605 465
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers		3 873 454	-951 191
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		1 537 075	-2 049 647
Impôts		-24 952	-37 210
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles		2 134 494	725 919
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle		2 681 492	1 696 303
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations		-194 512	-9 413
+/- flux liés aux immeubles de placement			
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles		-685 739	-650 041
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		-880 251	-659 454
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires		-1 600	-2 000
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-2 922 202	353 453
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		-2 923 802	351 453
Effet de change et de changement de méthode sur la trésorerie			
AUGMENTATION/(DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		-1 122 561	1 388 302
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		4 099 972	2 711 673
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]		4 099 972	2 711 673
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		2 977 411	4 099 975
Caisse, banques centrales, ccp [actif & passif]		2 977 411	4 099 975
Comptes [actif & passif] et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit			
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE		-1 122 561	1 388 302

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers de dh

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2018.décembre	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Reclassement depuis actifs disponibles à la vente vers juste valeur par résultat									
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)									
Autres									
Situation à l'ouverture de l'exercice - 2018.décembre	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Changement de méthodes - 2019.juin									
Capitaux propres clôture corrigés	4 227 677	1 425 365		1 781 250	5 271		7 439 563	222 217	7 661 780
Variation de capital									
Paievements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes								-1 600	-1 600
Autres									
Résultat de l'exercice				408 930			408 930	-4 007	404 922
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)				-16 884			-16 884		-16 884
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)				4 730	12 485	-4 544	12 671		12 671
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies						-1 867	-1 867		-1 867
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)									
Gains ou pertes latents ou différés (D) + (E) + (F)				-12 154	12 485	-6 411	-6 080		-6 080
Variation de périmètre									
Autres mouvements - 2019.juin				16 763			16 763	34 369	51 133
Capitaux propres clôture	4 227 677	1 425 365		2 194 789	17 756	-6 411	7 859 176	250 979	8 110 155

5.4 OPERATIONS INTERBANCAIRES, CREANCES ET DETTES SUR ETABLISSEMENTS DE CREDIT

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Comptes à vue	642 754	789 603
Prêts	1 779 662	3 293
Opérations de pension		
TOTAL	2 422 416	792 896
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit		
TOTAL	2 422 416	792 896
DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
Dettes envers les établissements de crédit	1 789 045	1 276 994
Emprunts	5 294 749	7 242 687
Opérations de pension	4 702 607	3 839 027
TOTAL	11 786 401	12 358 708

5.6 DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
DETTES REPRESENTÉES PAR UN TITRE ET DETTES SUBORDONNÉES		
Autres dettes représentées par un titre	7 389 103	5 969 586
titres de créances négociables	7 389 103	5 969 586
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées	3 138 932	3 073 513
Emprunts subordonnés	3 138 932	3 073 513
à durée déterminée	3 138 932	3 073 513
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
TOTAL	10.528.035	9.043.099

5.5 PRÊTS, CREANCES ET DETTES SUR LA CLIENTÈLE

en milliers de dh

	30/06/2019	31/12/2018
PRETS CONSENTIS ET CREANCES SUR LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires débiteurs	15 466 214	13 673 121
Prêts consentis à la clientèle	68 127 651	67 909 626
Opérations de pension		
Opérations de location financement		
TOTAL	83 593 865	81 582 747
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-4 031 797	-4 076 583
TOTAL	79 562 068	77 506 164
DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE		
Comptes ordinaires créditeurs	35 695 873	37 620 735
Comptes à terme	24 754 493	21 618 557
Comptes d'épargne	12 511 958	12 264 263
Autres dettes envers la clientèle	2 421 978	3 224 499
Intérêts courus à payer	420 295	320 844
TOTAL	75 804 797	75 048 898
VENTILATION DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE PAR AGENT ÉCONOMIQUE		
Secteur public	6 440 316	8 431 623
Entreprises financières	12 633 319	13 039 549
Entreprises non financières	10 501 420	11 231 422
Autre clientèle	46 229 742	42 346 304
TOTAL EN PRINCIPAL	75 804 797	75 048 898
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	75 804 797	75 048 898
VENTILATION DES DETTES SUR LA CLIENTÈLE PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE		
Maroc	75 804 797	75 048 898
CIB		
Afrique		
Europe		
TOTAL EN PRINCIPAL	75 804 797	75 048 898
Dettes rattachées		
VALEUR AU BILAN	75.804.797	75.048.898

5.7 TITRES AU COUT AMORTI BRUT

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Titres de créance négociables	2 947 509	
Bons du trésor et autres effets mobilisables auprès des banques centrales	2 947 509	
Autres titres de créance négociables		
Obligations		
Obligations d'Etat		
Autres Obligations		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI BRUT	2 947 509	
Dépréciation		
TOTAL DES TITRES AU COUT AMORTI NET	2 947 509	

5.8 IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
impôts courants	54 423	80 255
impôts différés	162 953	205 989
ACTIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	217 376	286 244
impôts courants	36 273	37 127
impôts différés	881 926	791 131
PASSIFS D'IMPÔTS COURANTS ET DIFFERES	918 199	828 258

5.9 COMPTES DE REGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	1 633 182	1 605 295
Part des réassureurs dans les provisions techniques		
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance		
Autres débiteurs et actifs divers	859 172	1 194 943
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	2 492 354	2 800 238
Dépôts de garantie reçus		
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Comptes d'encaissement	948 024	207 903
Charges à payer et produits constatés d'avance	142 457	66 389
Autres créditeurs et passifs divers	1 493 183	1 708 706
Dettes locatives	585 137	
Intérêts courus non échus - IFRS	1 623	
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	3 170 424	1 982 998

5.11 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	30/06/2019			31/12/2018		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 111 579	-1 714 658	7 396 921	8 349 765	-1 624 375	6 725 390
Terrains et constructions	1 903 144	-389 095	1 514 049	2 139 461	-437 750	1 701 711
Equipement, mobilier, installations	929 032	-783 336	145 696	910 775	-754 688	156 087
Biens mobiliers données en location						
Autres immobilisations	5 640 298	-487 658	5 152 640	5 299 529	-431 937	4 867 592
Droits d'utilisation des contrats de location	639 105	-54 569	584 536			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	539 199	-428 832	110 367	534 432	-416 214	118 218
Logiciels informatiques acquis	6 633	-5 841	792	6 596	-5 817	779
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisations incorporelles	532 566	-422 991	109 575	527 836	-410 397	117 439
IMMEUBLES DE PLACEMENTS	1 631 447	-74 556	1 556 891	1 601 762	-59 252	1 542 510
TOTAL	11 282 225	-2 218 046	9 064 179	10 485 959	-2 099 841	8 386 118

5.12 ECARTS D'ACQUISITION

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Valeur brute comptable en début de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en début de période		
Valeur nette comptable en début de période	306 908	306 908
Acquisitions		
Cessions		
Dépréciations comptabilisées pendant la période		
Ecart de conversion		
Filiales précédemment mises en équivalence		
Autres mouvements		
Valeur brute comptable en fin de période	306 908	306 908
Cumul des dépréciations enregistrées en fin de période		
VALEUR NETTE COMPTABLE EN FIN DE PERIODE	306 908	306 908

5.14 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
TOTAL DES PROVISIONS CONSTITUÉES EN DÉBUT DE PÉRIODE	333 316	319 618
Dotations aux provisions	106 752	-94 061
Reprises de provisions	-79 627	162 925
Utilisation des provisions		
Incidence de la consolidation		
Variation des parités monétaires et divers		
Autres	-25 380	-55 166
TOTAL	335 061	333 316

5.15 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les établissements de crédit		
Créances sur la clientèle		
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes		
Valeurs reçues en pension		
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 672 756	
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	2 387 483	718 952
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
TOTAL	9 060 239	718 952

5.16 ACTIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR CAPITAUX PROPRES

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	903 262	6 414 233
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	607 668	6 118 409
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	295 594	295 824
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	607 668	6 118 409
Bons du Trésor et autres effets mobilisables auprès de la banque centrale (*)	216 705	5 591 310
Autres titres de créance négociables (*)		50 281
Obligations	390 963	476 818
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	295 594	295 824
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés	295 594	295 824

5.20 ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portfeuille Créances sur la Clientèle :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	70 773 752	4 430 516	6 398 672
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre	13 865 163		
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-495 431	-953 997	-2 647 348
Encours Bilan au 2019.Juin	73 304 101	3 571 749	6 718 015
Encours Hors Bilan au 2019.Juin	15 329 274		
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin	-567 725	-879 361	-2 584 712

Portfeuille Créances sur les Etablissements de crédit :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	792 893		
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Juin	2 422 416		
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin			

Portfeuille Titres en JV/OCI :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre	6 118 970		22 500
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre	-561		-22 500
Encours Bilan au 2019.Juin	608 102		22 500
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin	-434		-22 500

Titres au coût amorti :	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime
Encours Bilan au 2018.Décembre			
Encours Hors Bilan au 2018.Décembre			
Provisions sous IFRS 9 au 2018.Décembre			
Encours Bilan au 2019.Juin	2 947 509		
Encours Hors Bilan au 2019.Juin			
Provisions sous IFRS 9 au 2019.Juin			

7.2 SYNTHÈSE DES PROVISIONS ET DESCRIPTION DES RÉGIMES EXISTANTS

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Provision pour indemnités de retraite et assimilées	150 536	149 767
Provision pour prime spéciale d'ancienneté		
Autres provisions		
TOTAL	150 536	149 767

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Taux d'actualisation		
Taux d'évolution des salaires	3%	3%
Taux de rendement des actifs		
Autres		
TOTAL	3%	3%

7.3 COÛT DES RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Charge normale de l'exercice	3 804	7 414
Charge d'intérêt	2 687	5 571
Rendements attendus des fonds		
Amortissement des écarts actuariels		
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Coût net de la période	6 491	12 985
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

5.17 PASSIFS FINANCIERS A LA JUSTE VALEUR PAR RESULTAT

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	7 429	21 206
Passifs financiers à la JV par résultat sur option		
TOTAL	7 429	21 206

5.19 ACTIONS ET AUTRES TITRES À REVENU VARIABLE

	en milliers de dh		
	30/06/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Bons du Trésor	216 705	2 939	-172
Obligations	390 963	14 677	
Autres titres de créance négociables			
TOTAL	607 668	17 616	-172
Impôt		-6 518	64
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		11,098	-108
Instruments de Capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	30/06/2019		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	295 594	40 219	-1 003
TOTAL	295 594	40 219	-1 003
Impôt		-14 881	371
Gains et pertes Comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables		25 338	-632

6.1 ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de financements donnés	11 800 441	9 673 417
Aux établissements de crédit	38 285	24 017
A la clientèle	11 762 156	9 649 400
Ouverture de crédit		
Autre engagements en faveur de la clientèle		
Engagements de financement reçus		
des établissements de crédit		
de la clientèle		

6.2 ENGAGEMENTS DE GARANTIE

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Engagements de garantie donnés	3 696 979	3 613 108
D'ordre des établissements de crédit		
D'ordre de la clientèle	3 696 979	3 613 108
Cautions administratives et fiscales et autres cautions	1 256 828	1 168 712
Autres garanties d'ordre à la clientèle	2 440 151	2 444 396
Engagements de garantie reçus	56 633	56 633
des établissements de crédit		
de l'état et d'autres organismes de garantie	56 633	56 633

7.4 ÉVOLUTION DE LA PROVISION INSCRITE AU BILAN

	en milliers de dh	
	30/06/2019	31/12/2018
Evolution de la dette actuarielle	149 767	138 273
Charge normale de l'exercice	3 804	7 414
Charge d'intérêt	2 687	5 571
Écarts d'expérience	2 963	10 520
Autres écarts actuariels		
Prestations versées	-8 685	-12 011
Indemnités supplémentaires		
Autre		
Dette actuarielle de clôture	150 536	149 767
Dont coût relatif aux indemnités de retraite et assimilées		
Dont autres...		

8.1 COMPOSITION DU CAPITAL

Au 30 juin 2019, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% des droits de vote
Etat Marocain	31 780 465	75,2%	75,2%
MAMDA	3 134 311	7,4%	7,4%
MCMA	3 134 311	7,4%	7,4%
CDG	4 227 678	10%	10%
Total	42 276 765	100%	100%

	30/06/2019	30/06/2018
Nbre Actions	42 276 765	42 276 765
Resultat Part groupe (dh)	408 930	390 383
Resultat par Action (dh)	9,67	9,23

8.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	% du contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
CREDIT AGRICOLE DU MAROC	Banque	100,00%	100,00%	SM
HOLDAGRO	Agro Industrie	99,66%	99,66%	IG
TAMWIL ALFELLAH	Agriculture	100%	100%	IG
TARGA	Fonds d'investissement	100%	100%	IG
CAM LEASING	Leasing	100%	100%	IG
CAM GESTION	Gestion d'actifs	100%	100%	IG
ARDI	Micro finance	100%	100%	IG
M.S.IN	Société de bourse	80%	80%	IG
MAROGEST	Gestion d'OPCVM	80%	80%	IG
GCAM DOC	Gestion des Archives	100%	100%	IG
AL AKHDAR BANK	Banque Participative	51%	51%	IG
ASSOCIATION ISMAILIA	Micro finance	100%	100%	IG

2.1 MARGE D'INTERETS

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	2 211 802	-563 948	1 647 854	2 318 105	-429 060	1 889 045
Comptes et prêts/emprunts	2 211 802	-563 948	1 647 854	2 318 105	-429 060	1 889 045
Opérations de pensions						
Opérations de location financement						
Opérations interbancaires	10 318	-199 309	-188 991	8 280	-176 921	-168 641
Comptes et prêts sur emprunts	-2 730	-69 012	-71 742	440	-75 344	-74 904
Opérations de pensions	13 048	-130 297	-117 249	7 840	-101 577	-93 737
Emprunts émis par le groupe		-89 539	-89 539		-107 500	-107 500
Instruments de couverture de résultats futurs						
Instruments de couverture des portefeuilles couverts en taux						
Portefeuille de transactions	587		587	450		450
Titres à revenus fixes	587		587	450		450
Opérations de pensions						
Prêts / emprunts						
Dettes représentées par un titre						
Actifs disponibles à la vente	13 603		13 603	28 308		28 308
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	12 532		12 532	28 308		28 308
Charges d'intérêts sur dettes locatives		-8 059	-8 059			
TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES D'INTERÊTS OU ASSIMILÉS	2 248 842	-860 855	1 387 987	2 355 143	-713 481	1 641 662

2.3 GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	30/06/2019	30/06/2018
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Résultat	307 688	-18 443
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	250 850	-19 965
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	56 838	1 522
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la JV par Capitaux propres	35 574	-65 920
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	17 990	1 636
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	17 584	-67 556

8.4 PARTIES LIEES

Relation entre les sociétés consolidées du groupe	30/06/2019
Actif	
Prêts, avances et titres	-507 045
Comptes ordinaires	-296 024
Prêts	
Titres	-211 021
Opération de location financement	
Actif divers	-192 463
TOTAL ACTIF	-699 508
Passif	
Dépôts	-322 025
Comptes ordinaires	
Autres emprunts	-322 025
Dettes représentées par un titre	
Passif divers	-377 483
TOTAL PASSIF	-699 508
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	
Engagements reçus	
Éléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées	30/06/2019
Intérêts et produits assimilés	-5 727
Intérêts et charges assimilés	4 782
Commissions (produits)	-6 076
Commissions (charges)	2 079
Prestations de services données	
Prestations de services reçues	
Loyers reçus	
Autres	-1 458

2.2 COMMISSIONS NETTES

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	233 897	-13 776	220 121	222 925	-3 387	219 538
Avec les établissements de crédit						
Avec la clientèle	233 120	-13 776	219 344	222 021	-3 387	218 634
Sur titres	777		777	904		904
De change						
Sur instruments financiers à terme						
Engagements de financement						
Prestation de services bancaires et financiers	26 925		26 925	22 225		22 225
Produits de gestion d'opcvm						
Produits sur moyens de paiement	26 925		26 925	22 225		22 225
Assurance						
Autres						
TOTAL	260 822	-13 776	247 046	245 150	-3 387	241 763

2.5 PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	30/06/2019			30/06/2018		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Produits nets de l'activité d'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple						
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits et charges	9 282	-99 838	-90 556	80 517	-83 359	-2 842
Total net des produits et charges des autres activités	9 282	-99 838	-90 556	80 517	-83 359	-2 842

2.6 COÛT DU RISQUE

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Dépréciation sur actifs saines (Bucket 1 et 2)	2 342	1 750
Bucket 1 : Pertes de crédit attendues sur 12 mois	-72 294	-178 459
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	-72 294	-178 459
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Bucket 2 : Pertes de crédit attendues à maturité	74 636	180 209
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	74 636	180 209
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Dépréciation sur actifs dépréciés (Bucket 3)	53 818	164 376
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (y compris EPS)	53 818	164 376
Instruments de dettes comptabilisés à la JV par OCI recyclables		
Risques et Charges	-27 091	-22 610
Dotations nettes de reprises des dépréciations et provisions	29 069	143 516
Plus ou moins-values de cessions réalisées sur les instruments de dettes comptabilisés en Capitaux propres recyclables		
Gains ou pertes réalisés sur les instruments de dettes comptabilisés en coût amorti		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-433 252	-527 971
Récupérations sur prêts et créances	30 081	210 682
Comptabilisés au coût amorti	30 081	210 682
Comptabilisés au JV OCI recyclables		
Décote sur les produits restructurés		
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque de crédit	-374 102	-173 773

2.7 GAINS ET PERTES NETS SUR LES AUTRES ACTIFS

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	174 394	16 884
Plus value de cession	174 721	
Moins value de cession	-327	16 884
Titres de capitaux propres consolidés		
Plus value de cession		
Moins value de cession		
Autres	-94 293	-117 609
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	80 101	-100 725

2.9 CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Charges de personnel	-566 646	-528 819
Impôts et taxes	-16 943	-16 693
Charges externes	-299 409	-284 411
Autres charges d'exploitation	-50 062	-29 451
Annulation Charges relatives aux contrats de location	60 520	
Charges d'exploitation	-872 540	-859 374

3.1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'information comptable et financière au sein du Groupe Crédit Agricole du Maroc est déclinée en cinq pôles d'activité :

- Banque de détail : ce domaine regroupe les activités du Crédit Agricole du Maroc ;
- Banque de financement et d'investissement : ce domaine regroupe les activités de la banque d'affaires Holdagro et la société Targa ;
- Sociétés de financement Spécialisées : ce domaine regroupe la société de leasing (CAM LEASING) et Tamwil El Fellah qui est une société spécialisée dans le financement des programmes gouvernementaux ;
- Micro crédit : ce domaine regroupe la fondation Ardi et l'association Ismailia pour le micro-crédit ;
- Gestion d'actifs : ce domaine regroupe la société de gestion d'actifs CAM Gestion, la société de bourse MSIN et MAROGEST ;
- Banque Participative : ce domaine regroupe les activités de la filiale AL AKHDAR BANK ;
- Autres : Au 30 Juin 2019, ce domaine comprend la filiale GCAM DOC.

3.2 INFORMATIONS PAR SECTEUR OPERATIONNELS

3.2.1 RÉSULTAT PAR SECTEUR OPERATIONNEL

en milliers de dh

COMPTE DE RÉSULTAT	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Marge d'intérêts	1 305 244	3 304	21 609	50 366	2 316	5 148		1 387 987
Marge sur commissions	227 792	100	943	250	17 775	186		247 046
Produit net bancaire	1 773 506	2 466	22 552	50 758	32 368	6 089		1 887 739
Résultat brut d'exploitation	807 023	-247	3 956	18 356	22 266	-24 200	-2 463	824 691
Résultat d'exploitation	453 111	-247	-1 053	3 175	22 266	-24 200	-2 463	450 589
Résultat avant impôts	533 365	-247	-1 086	3 201	22 120	-24 200	-2 463	530 690
Résultat net	407 815	-265	-1 467	3 386	22 120	-24 200	-2 466	404 923
Résultat net part du groupe	407 815	-265	-1 467	3 386	17 655	-12 342	-2 466	408 930

3.2.2 ACTIFS ET PASSIFS PAR SECTEUR OPERATIONNEL

en milliers de dh

BILAN	Banque de détail	Banque de financement & investissement	Sociétés de financement spécialisées	Micro crédit	Gestion d'actifs	Banque participative	Autres	TOTAL
Total Bilan	107 922 514	132 053	769 686	303 415	1 028 539	517 658	-1 185	110 672 680
Dont								
Éléments d'Actifs								
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	9 749 287				29 904			9 779 191
Actifs financiers à la JV par capitaux propres	1 209 779	100 528	-225 000		-19 045	-153 000	-10 000	903 262
Prêts et créances sur les EC au coût amorti	2 212 253				210 163			2 422 416
Prêts et créances sur la clientèle au coût amorti	77 987 296		832 600	294 315		447 857		79 562 068
Titres au coût amorti	2 896 682					50 827		2 947 509
Éléments du Passif								
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 095 313		575 087	116 001				11 786 401
Dettes envers la clientèle	75 107 577	131 106	165 295	9 891	26 246	358 501	6 181	75 804 797
Capitaux propres	7 898 003	-720	-41 294	133 629	57 923	70 263	-7 649	8 110 155

3.3 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES

3.3.1 VENTILATION DES PRETS ET CREANCES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/2019		
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions
MAROC	2 422 416		
EUROPE			
AFRIQUE			
AUTRE			
Total en principal	2 422 416		
Créances rattachées			
Provisions			
Valeurs nettes au bilan	2 422 416		

2.8 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

2.8.1 IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Impôts courants	54 423	63 838
Impôts différés	162 953	187 888
Actifs d'impôts courants et différés	217 376	251 726
Impôts courants	36 273	14 243
Impôts différés	881 926	715 020
Passifs d'impôts courants et différés	918 199	729 263

2.8.2 CHARGE NETTE DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Charge d'impôts courants	-24 951	-14 202
Charge nette d'impôts	-100 816	-112 870
Charge nette de l'impôt sur les bénéfices	-125 767	-127 072

2.8.3 LE TAUX EFFECTIF D'IMPÔT

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Résultat net	404 923	394 372
Charge d'impôt sur les bénéfices	-125 767	-127 072
Taux d'impôt effectif moyen	31%	32%
Analyse du taux effectif d'impôt	30/06/2019	30/06/2018
Taux d'impôt en vigueur	37%	37%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Employés (équivalent plein temps)		
Différences permanentes		
Changement de taux		
Déficit reportable		
Autres éléments	-6%	-5%
Taux d'impôt effectif moyen	31%	32%

2.10 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

en milliers de dh

	30/06/2019	30/06/2018
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-134 202	-140 905
Dotations aux amortissements sur droits d'utilisation	-56 306	
Dotations aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles		
Dotations aux amortissements	-190 508	-140 905

3.3.2 VENTILATION DES CREANCES ENVERS LA CLIENTELE PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en milliers de dh

	30/06/2019				
	Encours sains	Encours en souffrance	Provisions		
			Bucket 3	Bucket 2	Bucket 1
Maroc	76 875 850	6 718 015	-2 584 712	-879 361	-567 725
Europe					
Afrique					
Autres					
Total en principal	76 875 850	6 718 015	-2 584 712	-879 361	-567 725

DROIT D'UTILISATION

en milliers de dh					
Variation du droit d'utilisation	01/01/19	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/19
Immobilier					
Valeur brut	407 635	189 265	-478	6 684	603 106
Amortissements et dépréciations		-49 873	478		-49 395
Total Immobilier	407 635	139 392		6 684	553 711
Mobilier					
Valeur brut	29 212	7 695	-72	350	37 184
Amortissements et dépréciations		-6 432	72		-6 360
Total Mobilier	29 212	1 262		350	30 824
Total droit d'utilisation	436 847	140 654		7 034	584 536

en milliers de dh					
Variation de l'obligation locative	01/01/19	Augmentations	Remboursements	Autres	30/06/19
Dettes locatives	436 847	196 960	-55 704	7 034	585 137

en milliers de dh		30/06/19	01/01/19
Détail des charges des contrats de location			
Charges d'intérêts sur les dettes locatives		-8 059	
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation		-56 305	

en milliers de dh		30/06/19	31/12/18
Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)			
Immobilisations corporelles		7 396 921	390 725 6
Dont droits d'utilisation		536 584	

en milliers de dh		30/06/19	31/12/18
Passifs au titre de la dette locative			
Comptes de régularisation et autres passifs		3 170 424	998 982 1
Dont dettes de location		137 585	

FONDS PROPRES CONSOLIDÉS

en milliers de dh		
	30/06/19	31/12/18
FONDS PROPRES	10 996 724	10 644 461
Fonds propres de base	8 004 745	7 694 765
Fonds propres réglementaires	2 991 979	2 949 696
Exigences de fonds propres au titre du risque de crédit	5 438 481	5 330 210
Risque de marché en approche standard	344 265	133 999
Exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel	583 512	579 696
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9%)	10,06%	10,19%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12%)	13,82%	14,09%

FONDS PROPRES TAMWIL EL FELLAH

en milliers de dh		
	30/06/19	31/12/18
FONDS PROPRES	151.934	152.498
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 1	101.934	102.498
FONDS PROPRES DE BASE DE CATÉGORIE 1 (CET1)	101.934	102.498
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1	125.000	125.000
Instruments de fonds propres de base versés	125.000	125.000
Pour mémoire: Instruments de fonds propres de base non éligibles		
Prime d'émission		
Résultats non distribués	-22.401	-22.502
Autres réserves		
(-) Autres immobilisations incorporelles	-665	
Autres ajustements transitoires applicables aux fonds propres CET 1		
Éléments de fonds propres CET1 ou déductions - autres		
FONDS PROPRES ADDITIONNELS DE CATÉGORIE 1 (AT1)		
FONDS PROPRES DE CATÉGORIE 2 (T2)	50.000	50.000
Instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres T2	50.000	50.000
TOTAL RISQUES		
EXIGENCE/Risque de crédit	40.919	39.358
EXIGENCE/Risque de marché		
EXIGENCE/Risque opérationnel		
RATIO DE FONDS PROPRES DE BASE	19,93%	20,83%
RATIO DE FONDS PROPRES TOTAL	29,70%	31,00%

AUTRES ETATS

Référence	Etat	
5.10	Participation des entreprises mises en équivalence	Néant
5.13	Provisions techniques de contrats d'assurance	Néant

GRUPE CREDIT AGRICOLE DU MAROC (GCAM)
ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES
AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Crédit Agricole du Maroc et ses filiales (Groupe Crédit Agricole du Maroc) comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relative à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 8.110.155, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 404.923.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire des états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Crédit Agricole du Maroc arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2019

Les Commissaires aux Comptes